

Chemin de Vérité

Jésus dit : Je suis le chemin, la vérité et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. Jean 14.6

Vol. 12, No. 2

publié par des Églises du Christ

Où l'Église doit-elle se réunir ?

Sous l'Ancien Testament, le lieu où l'on adorait Dieu était très important. Moïse ordonna aux Israélites :

« Vous irez au lieu que l'Éternel, votre Dieu, choisira parmi toutes vos tribus pour y placer son nom [...] C'est là que vous présenterez tout ce que je vous ordonne, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, vos prémices [...] C'est là que vous vous réjouirez devant l'Éternel, votre Dieu [...] Garde-toi d'offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras ; mais tu offriras tes holocaustes au lieu que l'Éternel choisira. » (Deutéronome 12.5,11-14)

Le lieu d'adoration était donc très important sous la loi de Moïse, mais Jésus dit à la femme samaritaine que les choses étaient sur le point de changer :

« Femme, lui dit Jésus, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne [en Samarie] ni à Jérusalem que vous adorerez le Père [...] Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. » (Jean 4.21,23)

Ce que nous faisons et notre manière de le faire, voilà ce qui est plus important aux yeux de Dieu.

Il faut, néanmoins, adorer quelque part. Alors, quand il s'agit de lieux de culte, il y a deux attitudes opposées qui, toutes les deux, risquent de faire du mal à l'œuvre du Seigneur. La première est une sorte d'indifférence totale en ce qui concerne quelque chose qui pourrait faciliter grandement l'évangélisation et l'édification de l'Église. La deuxième est un souci exagéré, voire même une obsession, avec ce qui ne figure nullement dans les conseils inspirés que nous trouvons dans les pages du Nouveau Testament concernant la vie et le travail de l'Église.

Un aperçu historique

Si l'Église obéit à la recommandation biblique de s'assembler (Héb. 10.25), elle doit évidemment, comme

nous venons de le constater, s'assembler quelque part. Dans certains climats, il est possible que ce lieu soit en plein air (au moins quand il ne pleut pas), sous un arbre, par exemple. Dans d'autres régions du monde, le froid et la neige exigent forcément une sorte d'abri.

Le Nouveau Testament ne nous fournit pas beaucoup de détails concernant les endroits où les assemblées se réunissaient au premier siècle. Tout au début, l'Église de Jérusalem se réunissait au temple juif (Actes 2.46). Il faut comprendre que la grande majorité des Juifs n'avaient pas droit d'entrer dans le bâtiment propre du temple – ce droit était réservé aux Lévites et aux sacrificateurs en fonction. Les adorateurs « ordinaires » se retrouvaient dans la cour du temple qui était composée de grandes places et de « portiques », ou galeries dont les toits étaient soutenus par de magnifiques colonnes. Plus tard nous trouvons des chrétiens réunis dans les maisons de certains membres (Actes 12.12; 1 Cor. 16.19; Philémon 2; etc.). Avant le jour de Pentecôte, les disciples s'assemblaient dans une grande « chambre haute » qui semble avoir été soit empruntée soit louée (Actes 1.12-15; Luc 22.7-14), et les chrétiens de Troas disposaient, eux aussi, d'une chambre haute pour leurs réunions (Actes 20.7-10).

L'histoire nous apprend que plus tard les chrétiens de Rome se retrouvaient dans les catacombes, un réseau de tunnels et de chambres qui constituait un cimetière souterrain. La raison pour un tel lieu de culte était la persécution subie par l'Église – de petits groupes pouvaient s'y réunir en cachette ; on dit que les païens, qui craignaient les esprits des morts, ne fréquentaient pas de tels lieux. Ce n'est que des siècles plus tard, quand la persécution avait pris fin, que des Églises commencèrent à construire des édifices magnifiques dans le but de glorifier Dieu et inspirer les adorateurs par leur beauté artistique. Entre les catacombes et les cathédrales, une grande variété de lieux de prière ont été construits selon les cultures, les climats et les moyens des assemblées.

Quelle valeur attacher aux édifices ?

Ce qui est certain, c'est que la validité d'une assemblée aux yeux de Dieu ne dépend pas du lieu de culte dont elle est dotée ; ce n'est donc pas un lieu de culte qui devrait déterminer le respect que les hommes accordent à une assemblée. L'importance exagérée que le lieu de culte revêt dans la pensée de beaucoup d'hommes risque de fausser l'image que l'on a d'une communauté chrétienne. Une Église qui est en total accord avec la volonté de Dieu et qui enseigne fidèlement sa Parole peut être rejetée d'office par certaines personnes pour la simple raison qu'elle se réunit dans une maison privée, dans une salle de classe, ou dans un autre local très modeste. C'est une grave erreur que de baser une décision dont les conséquences sont éternelles sur un facteur qui n'a aucune importance spirituelle. Certaines personnes se laissent impressionner et attirer par la grandeur, le confort ou la beauté d'un édifice et ne tiennent même pas compte du fait que ce qui se passe dans cet édifice est contraire à la Parole de Dieu. C'est un piège qui peut coûter la vie éternelle.

Est-ce donc une erreur pour une assemblée de chrétiens de construire un local pour y rendre son culte à Dieu, pour s'y réunir afin d'étudier la Bible et jouir de la communion fraternelle ? Non, ce n'est pas ce que nous disons. Un bâtiment est un outil, autorisé par le commandement de nous assembler (Hébreux 10.25, etc.).

Mais il faut garder une bonne conception des édifices. Un bâtiment, que ce soit une jolie chapelle, une cathédrale, ou une simple construction de bois, ne sauve personne. Romains 1.16 nous dit que c'est l'Évangile qui est « *la puissance de Dieu pour le salut* ». En plus, le bâtiment n'est pas un moyen d'évangéliser : la Bonne Nouvelle du salut se répand aux autres grâce à des hommes et des femmes qui ont cru et qui ont été transformés par ce message. Certains appellent le bâtiment où l'on prie « la maison de Dieu » ou « le temple » de Dieu, mais Dieu n'y habite pas. Il habite en nous les chrétiens. Paul dit en 1 Corinthiens 3.16 : « *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ?* » Un joli lieu de culte n'assure pas la survie de l'Église : si les membres vivent dans l'immoralité, s'ils tombent dans de fausses doctrines, ou s'ils manquent d'amour les uns

pour les autres, l'assemblée sera rejetée par Dieu, ou abandonnée par les hommes, ou les deux. Enfin, ces bâtiments, auxquels on attache tant de valeur, seront détruits le jour où le Seigneur reviendra. L'apôtre Pierre dit :

« *Le jour du Seigneur viendra comme un voleur. En ce jour, le ciel disparaîtra avec un bruit effrayant, les corps célestes seront détruits par le feu, la terre avec tout ce qu'elle contient cessera d'exister. Puisque tout va être détruit de cette façon, vous comprenez bien quel doit être votre comportement ! Vous devez avoir une conduite sainte et marquée par l'attachement à Dieu.* » (2 Pierre 3.10,11, FC)

Évidemment, les choses physiques que nous pouvons voir de nos yeux et toucher de nos mains ne sont pas l'essentiel pour Dieu.

Les avantages d'un lieu de culte

N'y a-t-il pas des avantages à un lieu permanent pour une assemblée locale (un lieu loué ou acquis par l'Église) par rapport à la maison d'un membre, une salle de classe dans une école ou une salle publique qu'on louerait juste pour le culte du dimanche ? Il y en a plusieurs :

1. La flexibilité. Un lieu qui est en tout moment à la disposition de l'Église permet de programmer des activités quand on le veut, même à la dernière minute. Que ce soit un culte, une étude biblique, une réunion de prière, une séance d'évangélisation, un repas fraternel, une activité spéciale pour les jeunes ou les femmes, ou même un rendez-vous pour n'importe quel entretien spirituel, le local de l'Église est un lieu approprié et disponible.

2. La tranquillité. Quand on fait le culte dans le domicile d'un membre de l'Église, il y a parfois des activités domestiques qui se passent en même temps que l'adoration et qui constituent une distraction. Il peut y avoir des personnes qui font partie du foyer, mais qui ne sont pas membres de l'Église et qui s'entêtent à faire autre chose en même temps que l'assemblée essaie d'adorer Dieu : celle-ci fait son linge, ou son ménage ou sa cuisine (et parfois gêne les autres avec la fumée) ; celui-là joue la radio trop fort ; ceux-ci parlent haut et fort tout près de l'entrée de la salle. Si le culte se fait dans une cour commune, les distractions se multiplient en fonction du nombre de personnes dans la cour.

3. La légalité. Dans certains pays ou certaines villes, il existe des lois qui interdisent d'organiser des assemblées religieuses dans les maisons privées.

4. La respectabilité. Cet argument doit être admis, mais dans une mesure plus limitée : il est vrai que les préjugés dans certains milieux font qu'une Église qui ne se réunit pas dans une chapelle assez traditionnelle peut être mal vue. Ceux du dehors peuvent avoir l'idée que l'assemblée

Édition bimestrielle
CHEMIN DE VÉRITÉ, éditeur Barry Baggett
s/c Crieve Hall Church of Christ
4806 Trousdale Drive
Nashville, TN 37220 USA
Abonnements gratuits ; anciens numéros disponibles
à www.chemindeverite.com

n'est pas « sérieuse ». Ils se disent qu'il s'agit simplement d'un effort d'escroquer les autres, comme une entreprise qui s'ouvre et se ferme subitement sans honorer ses engagements ou sans rembourser l'argent des clients qui n'ont pas eu satisfaction. Par contre, l'Église ne doit pas tomber dans le piège d'être l'esclave des attentes des non-chrétiens, des attentes qui n'ont rien à voir avec ce que Dieu veut pour son Église. Ce n'est pas à ceux qui ne sont même pas dans l'Église de déterminer les priorités de l'Église dans l'emploi de ses ressources.

Quand il s'agit d'un lieu que l'assemblée achète plutôt que de louer, il y a potentiellement un cinquième avantage et aussi quelques dangers :

5. La stabilité. Chaque fois qu'une assemblée change son lieu de réunion, elle perd généralement quelques visiteurs réguliers ou même des membres. Quand on est locataire ou qu'on s'arrange avec une école ou une famille dans l'Église pour l'emploi d'un espace, on n'a pas de garantie. Le propriétaire peut annuler ou ne pas renouveler le bail ; l'école peut changer de directeur ou de politique en ce qui concerne l'utilisation de ses salles ; la famille chrétienne peut déménager ou rechuter. La famille hôte peut s'engager dans des comportements qui déshonorent l'assemblée, ou profiter de la dépendance de l'Église en ce qui concerne le lieu d'adoration pour dominer sur les autres ou imposer sa volonté quand l'assemblée prend des décisions – ce qui pousse l'assemblée à vouloir changer de lieu. Quelle que soit la raison pour le déménagement de l'assemblée, il y a le danger de perdre certaines personnes.

Quelques dangers d'un lieu de culte

1. Le lieu que l'assemblée s'acquiert peut se trouver loin de là où habitent la plupart des membres actuels ou de ceux qu'on arrive à convertir. Les parcelles à la périphérie d'une ville sont souvent plus abordables, mais elles sont aussi moins accessibles. S'il y a déjà des assemblées dans quelques quartiers bien établis de la ville, il peut être très sage d'en établir aussi dans les quartiers en construction qui sont plus retirés du centre. Les nouveaux habitants trouveront une assemblée pour y prier. Mais si la première assemblée dans une ville s'implante tout à fait à l'extrémité sud de la ville, elle peut avoir du mal à attirer des gens du centre ou du côté nord, surtout là où beaucoup de la population ne disposent pas de leurs propres moyens de transport.

2. Le local peut se trouver dans un quartier trop bruyant, trop dangereux ou trop sale. Soit il est entouré de beaucoup de sources de distraction, soit le milieu décourage les visiteurs. Si l'assemblée est propriétaire du local, elle peut se sentir forcée d'y rester malgré le fait qu'un autre quartier serait nettement mieux pour ses activités. Elle devient prisonnière de son lieu de culte.

3. Si le bâtiment est construit ou acheté par des fonds venant d'ailleurs, disons d'une autre assemblée qui se trouve à l'étranger, il est fort possible que le coût de l'entretien du bâtiment soit au-delà des moyens de l'assemblée qui a bénéficié de la largesse des autres. Ce qui a été prévu comme une aide peut finir par devenir une charge difficile à porter. Il est souvent avantageux d'exercer de la patience à cet égard. Quand on s'applique à cultiver l'engagement, la foi et la générosité des membres d'une assemblée, ils apprennent à donner suffisamment pour satisfaire aux besoins de l'œuvre, y compris le besoin de construire et d'entretenir un lieu permanent pour ses réunions. Même si une aide d'ailleurs pour compléter les efforts locaux est la bienvenue, la responsabilité principale repose sur l'Église locale. Quand nous cherchons la facilité, voulant que d'autres personnes nous fassent cadeau d'un lieu de culte pour lequel nous n'avons pas sacrifié, nous n'apprenons pas les leçons spirituelles dont nous avons besoin. Que ce soit une question de force physique ou spirituelle, c'est par le travail et l'effort que l'on devient plus fort. L'aide accordée avec les meilleures intentions fait parfois plus de mal que de bien, surtout si elle est trop généreuse ou si elle est accordée sans que les bénéficiaires fassent des efforts selon leurs capacités.

Il est important de reconnaître que ce qui précède ne s'applique pas seulement dans des milieux pauvres. Il y a de très nombreux exemples d'assemblées qui ont bénéficié d'aides importantes pour construire leurs lieux de culte, et qui n'ont jamais appris à donner selon leurs moyens. Que ce soit dans des pays riches, tels que l'Allemagne, le Canada, la Nouvelle-Zélande et d'autres, ou dans les pays très pauvres, des assemblées où les membres gagnaient des salaires comme ceux de leurs compatriotes ont perdu leurs locaux parce qu'elles n'arrivaient pas à payer les impôts fonciers ou ont permis à ces locaux de tomber en ruine par manque d'entretien. Les membres n'avaient pas investi leur propre argent pour les construire, et par conséquent, ils n'étaient pas prêts à dépenser ce qui était nécessaire pour les conserver. Ils considéraient que c'était le devoir d'autrui de leur fournir un lieu de culte. Même si une telle aide peut être utile ou appréciée, il est important de comprendre que rien dans la Bible n'indique que les apôtres et les évangélistes au premier siècle fournissaient les fonds pour louer ou acheter des lieux de culte pour les assemblées qu'ils établissaient. Aucun passage n'enseigne qu'il est le devoir d'une assemblée de fournir un lieu de réunion pour une autre assemblée.

Un bâtiment produit-il la croissance ?

Nous avons admis qu'un lieu de culte peut être très utile pour une assemblée et constituer une aide dans son travail d'évangélisation. Il y a peu de gens qui diraient le contraire.

Mais nombreux sont ceux qui exagèrent l'importance du local. Le dirigeant d'une Église en Côte d'Ivoire me parlait un jour du grand édifice que son assemblée construisait depuis plusieurs années. J'ai été fort surpris de l'entendre dire : « C'est ce bâtiment qui va évangéliser pour nous. » Je me suis demandé si ce bâtiment serait capable de produire la foi dans le cœur des hommes, car la Bible dit : « *La foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ* » (Romains 10.17). J'ai pensé aux chapelles et aux cathédrales que j'avais vues en Europe qui étaient beaucoup plus magnifiques que ce que son assemblée construisait ; pourtant ces édifices n'étaient plus fréquentés. J'ai pensé à un joli lieu de culte que des Américains avaient construit quelques années auparavant pour une assemblée baptiste dans une autre ville ivoirienne : ce « temple », beau et spacieux, ne recevait pourtant qu'une poignée de fidèles. Je pensais aux villageois qui avaient encouragé les chrétiens à construire, en disant : « Quand vous aurez construit votre église, nous serons avec vous, car nous voyons que vous prêchez la vérité. » Le bâtiment fut construit, mais ces gens-là n'ont jamais rejoint ceux qui y adoraient. Si la vérité ne pouvait pas les gagner sans bâtiment, c'est qu'ils n'aimaient pas vraiment la vérité.

Pareillement, certains frères se plaignent qu'ils convertissent des gens, mais que ces convertis ne restent pas longtemps parce que le lieu de culte n'est pas satisfaisant. Jésus dit en Matthieu 10.37-39 :

« Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi, et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui ne prend pas sa croix, et ne me suit pas, n'est pas digne de moi. Celui qui conservera sa vie la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause de moi la retrouvera. »

Le problème n'est probablement pas le lieu de culte, mais plutôt le fait que ces « convertis » n'avaient pas la sorte d'engagement que Jésus demande ; ils n'avaient pas « calculé la dépense » (Luc 14.28-30) ; ils n'étaient pas dignes d'être ses disciples. L'Église au premier siècle ne disposait pas de lieux de culte comme ceux auxquels on pense de nos jours ; en plus, elle était persécutée avec furie. Et pourtant, elle grandissait et remplissait le monde de sa doctrine.

Ce qui contribue réellement à la croissance

L'Évangile que nous devons prêcher et le cœur de celui qui l'écoute sont les deux éléments les plus importants dans la conversion. Certaines personnes ne se convertissent pas ou ne restent pas fidèles parce qu'elles n'ont pas le cœur « honnête et bon », comme Jésus nous l'enseigne dans la parabole des sols (Luc 8.5-15). Si nous cherchons, après ces deux éléments, des facteurs secondaires, soyons assez honnêtes pour reconnaître que le lieu de culte est relative-

ment bas sur la liste. Beaucoup plus nécessaires sont le zèle et la fidélité dans l'enseignement de la Parole de Dieu, l'amour sincère les uns pour les autres et pour ceux du dehors, des vies dans la communauté qui s'harmonisent avec notre prédication, et un accueil chaleureux pour tous – qu'ils soient riches ou pauvres, autochtones ou étrangers. Est-ce que des visiteurs ou de nouveaux convertis trouvent des gens qui sont plutôt moroses, qui se plaignent de ce qu'on ne les aide pas, et qui se comparent défavorablement aux autres groupes religieux ? Ou bien, ces visiteurs et nouveaux chrétiens découvrent-ils des personnes qui sont heureuses d'appartenir à l'Église que Jésus a créée, de faire partie d'une vraie famille spirituelle, de posséder la vérité qui sauve leurs âmes, et de pouvoir consacrer leurs vies et leurs biens à la gloire de Dieu ? Si ces visiteurs découvrent un peuple avec une telle joie, avec ou sans bâtiment, ils seront attirés.

Mettons donc l'accent là où la Parole de Dieu le met :

« Exhorte de même les jeunes gens à être modérés, te montrant toi-même à tous égards un modèle de bonnes œuvres, et donnant un enseignement pur, digne, une parole saine, irréprochable, afin que l'adversaire soit confus, n'ayant aucun mal à dire de nous. » (Tite 2.6-8)

« Alors le proconsul crut [...] étant frappé de la doctrine du Seigneur. » (Actes 13.12)

« Faites tout sans murmure ni plainte. Ne soyez pas de perpétuels mécontents ou hésitants. Mettez-vous en garde contre un esprit de contestation et de doute. Alors personne ne saura vous trouver en faute, vous pourrez vous présenter en hommes irréprochables, nets de toute fausseté, en authentiques enfants de Dieu au sein d'une humanité dégénérée et corrompue. En cette époque perverse et dépravée, brillez comme des foyers de lumière au milieu d'un monde enténébré. » (Philippiens 2.14,15, Parole vivante)

« À ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » (Jean 13.35)

B.B.

Pour recevoir ce journal gratuit, envoyez-nous votre nom et votre adresse complète. S'il s'agit d'un groupe, précisez le nombre de copies voulues.
Visitez : www.chemindevérité.com

